



**Benoît TESTE**  
*Secrétaire Général*  
BT/NO/19.20/052

**Monsieur Christophe Castaner**  
**Ministre de l'Intérieur**  
Place Beauvau  
75800 Paris cedex 08

Les Lilas le 12 février 2020

Monsieur le Ministre,

Des militants de la FSU ont été individuellement ciblés et victimes de violences exercées par les forces de l'ordre. Ces militants ont fait l'objet d'arrestations et parfois même ont été blessés. Ce fut récemment le cas, notamment en Guyane ou en Ile de France. À chaque fois, aucune poursuite n'a été exercée, témoignant qu'aucun délit ne pouvait être imputé à ces militants.

La police républicaine a pour mission la protection des libertés dont les libertés syndicales, comme celle de manifester.

Assurer l'ordre public et la sécurité implique la nécessité de respecter et de protéger les manifestants, comme celle de garantir les libertés. Les arrestations arbitraires, avec ou sans violence, les gardes à vue injustifiées, ne sauraient être tolérées dans un Etat de droit.

C'est pourquoi la FSU vous demande solennellement, Monsieur le Ministre, de donner toutes les consignes nécessaires pour que ces principes républicains ne puissent être mis à mal par des initiatives policières inacceptables, qu'elles consistent en des arrestations arbitraires, des actes violents ou des propos menaçants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

**Benoît TESTE**  
*Secrétaire Général de la FSU*